

**Isabelle RAUCH**  
Députée de la Moselle  
Conseillère Départementale

Thionville, le 13 décembre 2017

Isabelle RAUCH, Députée de la Moselle, communique :

« En application des engagements de campagne du Président de la République, le gouvernement a ouvert cinq chantiers pour rétablir la confiance des citoyens dans la justice. Le quatrième porte sur l'adaptation de l'organisation judiciaire et a pour objectif de maintenir le contentieux du quotidien à proximité des justiciables, au moyen d'une mission confiée aux anciens présidents de la Commissions des lois Dominique Raimbourg et Philippe Houillon.

Attentive aux inquiétudes exprimées en Moselle, j'ai interpellé la Garde des Sceaux dans un question au gouvernement en séance publique le 11 octobre.

Deux points importants de sa réponse méritent d'être rappelés, je la cite : « *nous avons pris un engagement : aucun lieu de juridiction ne sera fermé et le maillage actuel des juridictions sera conservé* » et « *Messieurs Raimbourg et Houillon devront nécessairement raisonner en termes non pas de statu quo, mais de dynamique, et penser en termes de proximité, de spécialisation, de collégialité* ».

J'ai rencontré la Garde des Sceaux à deux reprises pour appeler son attention sur la situation de notre département, en insistant particulièrement sur le maintien de la Cour d'appel de Metz et du Tribunal de Grande Instance de Thionville sans oublier celui de Sarreguemines.

Sa position est constante : la concertation définira des principes, lesquels seront ensuite traduits sur les territoires. Elle m'a d'ailleurs écrit, le 31 octobre dernier, que son « *projet ne sera pas fondé sur un quelconque schéma arrêté de manière autoritaire et technocratique* ».

Dès lors, si chacune des inquiétudes est légitime et si toutes les revendications sont entendues, c'est en termes de projet qu'il nous faut désormais collectivement agir. C'est en repérant nos forces et en les valorisant que nous serons entendus. La dynamique de la justice en Moselle doit répondre aux aspirations et aux attentes de nos concitoyens : organisons-nous pour faire encore mieux entendre cette voix dans les quelques jours de concertation qu'il reste !

Soyons attentifs et j'oserai dire innovants car d'autres territoires, parfois avec moins d'atouts que le nôtre, sont à l'offensive, non sur des principes, mais sur des propositions.

J'invite chacune et chacun à s'inscrire dans le même mouvement et je demeure, comme aux premiers instants, aux côtés des personnels et des professionnels de justice pour renforcer l'écho et la portée de leurs propositions ».